



Le Comité Départemental 71 de tir à l'arc et

« Les Archers de la Tour St Nicolas »

Vous invite à participer à la 3^{ème} manche du Challenge Jeunes U11 extérieur
2023/2024

Le 20 avril 2024

Au terrain de Bellevue à Paray le Monial
Rue du 22 août 1944, à coté du terrain de foot
(Fléchage dans la ville)

Coordonnées GPS : 46°26'36.12 N – 04°06'32.04 E

Compétition « découverte » loisir :

- Cette compétition est réservée aux archers en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années de licences et plus n'ayant encore jamais participé à une compétition officielle.

Horaires :	Samedi (rythme AB/CD)
Ouverture du greffe :	14h00
Début de l'échauffement :	14h30
Début des tirs qualificatifs	Après les 3 volées d'échauffement
Remise des récompenses prévue	17h30

Tirs qualificatifs
en deux séries de 6
volées de 6 flèches
240 secondes par
volée

Chaussures et tenue de sport obligatoires.

Montant des inscriptions : 5 €

Petites restauration - Buvette

WC : à 4 minutes à pied



Récompenses :

- Découverte : aux 3 premiers de chaque catégorie « découverte »
(distance/blason mixte)

Blasons :

Blasons et catégories : suivant réglementation

Liens vers règlement de la compétition :

https://www.cd-arc71.fr/media/uploaded/sites/20371/document/654a62fd6fb15_ReglementchallengejeunesU11CD71.pdf

Les distances et blasons disponibles sont les suivants :

EXTERIEUR

- 10m blason de 122cm
- 20m blason de 80cm
- 30m blason de 80cm
- 30m blason de 122cm
- 40m blason de 80cm
- 40m blason de 122cm
- 50m blason de 122cm
- 50m blason de 80cm plein (poulies)
- 60m blason de 122cm

Les archers « découverte » pourront s'inscrire à la distance et sur le blason de leur choix, correspondant à leur niveau actuel. Ils se référeront à leur entraîneur/encadrant de club pour prendre leur décision.

Votre inscription sera confirmée en fonction des places disponibles, par mail, le lendemain de la clôture des inscriptions.

Arbitre: Gouby Romain.....

Informations et inscriptions avant le **16 avril 2024** aux 2 mails ci-dessous
archersdelatour.paray@laposte.net
et à Laëtitia Balthazard : cd-arc71@gmx.fr